

CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS

Séance du 27 novembre 2015

Procès-verbal

Présents Mr. BRZAKALA Pierre, Président,

BLAISE Romain, ~~BOMAN Davina~~, BUGNI Camille, CENGIZ Iris, CENGIZ Naël, DAMBIERMONT Evry, ~~DELCLISARD Brooklyn~~, DE LUCA Malissia, DESMARE Guillaume, ELIAS Luka, FERNANDEZ SECADES Norah, FICKERS Gaëlle, FICKERS Lucas, ~~FRANCK Gauthier~~, HABRAND Lois, ~~HEINE Olivia~~, IDON Marie, LECLERCQ Romain, MARCINIAK Benjamin, MINGUET Tom, RUMORO Alexandre, SIMONS Chloé, ~~SPITS Eva~~, XHAARD Natacha, ZDYCH Andrien

Melle DELSEMME Corinne, Secrétaire.

Excusé LECLERCQ Romain

Monsieur l'Echevin déclare la séance du conseil communal des enfants ouverte à 18h50'.

Les enfants du Conseil lisent, à tour de rôle, le procès-verbal de la séance du 23 octobre 2015. Monsieur l'Echevin informe les petits conseillers que ce procès-verbal constitue un écrit de tout ce qui a été dit lors de la séance précédente et que celui-ci peut être modifié car il s'agit d'une proposition et qu'il n'est nullement définitif. Celui-ci est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Il invite ensuite Gaëlle FICKERS qui était absente lors de la séance d'installation à venir prêter serment. Davina BOMAN, Marie IDON et Tom MINGUET étant toujours absents.

L'échevin s'adresse aux petits conseillers et leur demande leur ressenti face aux derniers événements que nous avons connus concernant les attentats de Paris et les normes de sécurité prises pour la Belgique. Ceux-ci en ont déjà beaucoup parlé dans leurs écoles respectives. Ensuite, Monsieur BRZAKALA demande aux enfants d'inscrire sur une feuille un mot marquant la gravité des événements. Il souhaite également que les enfants dessinent de façon très simple et sans décoller leur crayon de la feuille, la signification du mot.

Monsieur BRZAKALA quitte la séance à 19h30.

Madame Corinne DELSEMME, secrétaire du conseil des enfants, effectue un tour de table afin de rassembler les idées des petits conseillers. Elle demande aux enfants d'expliquer leur dessin et les informe que ceux-ci seront publiés sur le site internet. La secrétaire constate que les enfants font face à beaucoup de moments d'inquiétudes et d'étonnements.

La séance est levée à 20 heures 20'.